

LE PETIT MAXENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



DES VÉTÉTISTES EN ACTION LA VIE ASSOCIATIVE CONTINUE



VIE ASSOCIATIVE

- Comité des fêtes - Hommage à Jean Roussel
- VTT Club Maxent
- La pétanque maxentaise
- M.A.R.C.H.E. et T'es Toi
- Association paroissiale
- L'Inter'Val
- Gymnastique Volontaire Maxentaise
- Alevinage
- Association Résidence le Grand Champ
- Centre Communal d'Action Sociale



VIE SCOLAIRE

- École Saint Joseph
- APEL École Saint Joseph
- Grande activité à la garderie
- École Les Gallo-peints

INFOS DIVERSES

- Éclairage public
- Expression de la minorité
- Expression de la majorité

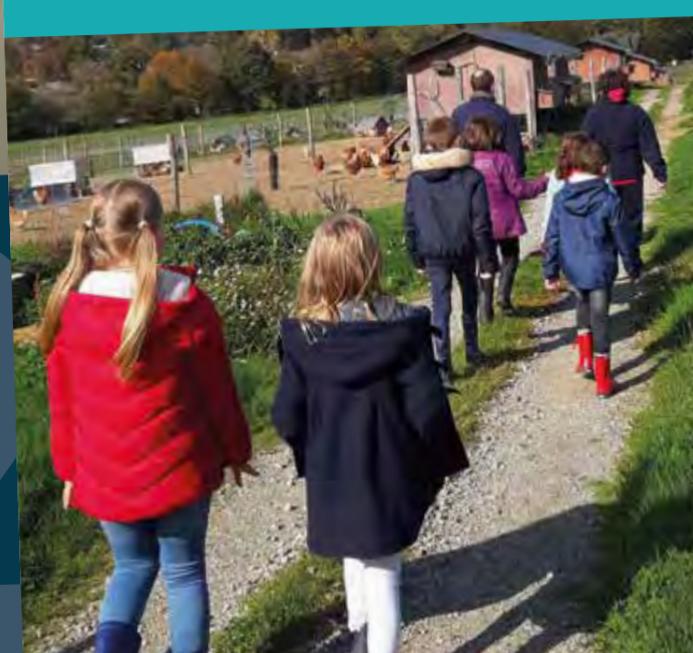
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Aide à l'achat de vélos à assistance électrique
- LAEP : un nouveau lieu ressources
- Mesures de soutien aux entreprises

SOMMAIRE

TERRITOIRE

- Édito
- État civil 2020
- Les élus
- La parole aux élus
- Le budget primitif 2020



édito



Vous l'attendez depuis plusieurs mois, et après 5 numéros du Mini Max, le voilà enfin de nouveau chez vous. Une nouvelle présentation, un nouveau format, des couleurs,... le Petit Maxentais est entre vos mains.

Vous aurez remarqué que le format de votre bulletin d'informations communales a changé. Ce format plus grand permet un confort de lecture grâce à une mise en page plus aérée et plus souple. Les informations peuvent être plus facilement hiérarchisées, il permet également des articles avec des photos de grande taille.

Une fluidité de l'information et une modernisation de la présentation, apporter un maximum d'informations aux citoyens en développant les moyens de communication : le MiniMax, le Petit Maxentais, le site internet et récemment Panneau Pocket... étaient les souhaits du comité de rédaction et de la municipalité.

C'est un format journal sans reliure, imprimé sur un papier dit « offset », c'est-à-dire plus écologique et plus facilement recyclable.

Nous nous sommes engagés près de vous, lors des élections, à diffuser les délibérations du conseil municipal. Vous trouverez avec ce bulletin celles prises de juin à novembre 2020.

Cela fait maintenant près de 6 mois que l'équipe municipale a été mise en place. Depuis, les élus ont pris en main la destinée de la commune. Vote du budget 2020, état des lieux de certains dossiers, de nombreuses rencontres avec notamment : le receveur municipal au sujet des finances communales, l'Etablissement Foncier Public Régional chargé de l'acquisition de terrains pour un futur lotissement et le maître d'œuvre retenu pour ce projet, l'architecte désigné pour un projet de salle de sports, certaines associations qui avaient souhaité nous rencontrer. Les élus ont réuni le personnel communal, tandis que la commission associations a reçu 16 d'entre elles un samedi matin. La mise en place des commissions communales et des comités consultatifs a été officialisée par délibération du conseil municipal en date du 1er octobre.

Aucun nouvel investissement n'a été fait en 2020, seulement des restes à réaliser de l'année précédente : complément d'éclairage à l'aire de stationnement de l'église, aménagements paysagers, fenêtres de toit aux logements communaux, aménagement extérieur à l'atelier des services techniques, travaux rue du Pont Sel, remplacement de buts de foot. Des travaux doivent être effectués sur la toiture de la salle polyvalente en fin d'année.

Pour 2021, en investissement, nous avons prévu de remplacer le mobilier de la salle polyvalente, projeter la réhabilitation et le réaménagement de la mairie. Pour le fonctionnement, nous engagerons notre plan pluriannuel de voiries et d'entretien avec le concours des groupes de travail mis en place, travaux également d'entretien dans les bâtiments communaux.

Avec grand regret, nous ne pourrions sans doute pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux que nous avions prévue le vendredi 8 janvier 2021 à 20 heures. La crise sanitaire ne nous autorise pas à nous rassembler. Dès que la situation le permettra nous aurons l'occasion de partager ensemble ce moment de convivialité avec tous les Maxentaises et les Maxentais lors d'une rencontre citoyenne. L'engagement de chacune et de chacun d'entre nous surmontera cette période. Nous nous donnons rendez-vous la première semaine de janvier sur le site internet.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année avec toutes celles et tous ceux qui vous entourent. Ayez confiance en l'année 2021.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

 **Ange Prioul**
Maire

état civil 2020



NAISSANCES

(notifiées avec l'autorisation des parents), 16 dont :

Isaiah SAVARY

5 Rue Labbé, né à Ploërmel le 21 octobre

Ambre GARNIER

3 Rue Labbé, née à Rennes le 19 octobre

Zoé ROLLAND NAËL

23 le Haut Trégadan, née à Saint-Grégoire le 3 octobre

Romane LEFEBVRE

29 l'Emehec, née à Rennes le 20 août

Louis LEMAIRE BUSNEL

5 rue la Loge des Bois, né à Treffendel le 4 juillet

Léna HERVAULT

47 la Botherais, née à Rennes le 17 juin

Tilio VALLERIE

15 la Lande des Bois, né à Rennes le 17 avril

Victoire DUTEIL

1 le Clos de la Fontaine, née à Rennes le 27 février

Noé DUTEIL

1 le Clos de la Fontaine, né à Rennes le 27 février

Maëlynn PATIER

11 la Grande Rue, née à Rennes le 22 janvier

Henri GICQUEL

48 la Malois, né à Rennes le 9 janvier



MARIAGES

(notifiés avec l'autorisation des époux) 6 dont :

Thibaut VIVIER et Fanny BLONDEAU

domiciliés 23 la Tremblais, mariés le 22 août

David VILBOUX et Véronique ROUSSEL

domiciliés 21 rue Noël Georges, mariés le 22 août

Jérémy PRUD'HOMME

domicilié 3 square d'Iroise à Vezin-le-Coquet

et Anaïs ROUAULT

domiciliée 10 rue du Pont Sel à Maxent, mariés le 8 août

Nicolas DESHAIES et Rachel BURLOT

domiciliés 30 Belle Roche, mariés le 1er août

Wilfrid MEHLICH et Céline FAIRIER

domiciliés 7 le Landier, mariés le 26 février



DÉCÈS

Pierre AZE

87 ans, 9 rue des Clouettes, décédé à Maxent le 2 octobre

Marie Thérèse HERVAULT veuve BRÉGÈRE

88 ans, 8 rue Pierre Porcher, décédée à Maxent le 30 septembre

Denise SALMON veuve LERAY

88 ans, 9 rue des Clouettes, décédée à Maxent le 29 septembre

Ange GICQUEL

95 ans, 9 rue des Clouettes, décédé à Maxent le 25 août

Thierry CHAPIN

61 ans, l'Emehec, décédé à Maxent le 14 août

Hélène LAUNAY veuve CATHERINE

89 ans, 9 rue des Clouettes, décédée à Rennes le 1er août

Gilberte HOMO veuve FRANÇON

91 ans, 9 rue des Clouettes, décédée à Maxent le 16 juillet

Yvonne SAULNIER veuve MEFFRAY

88 ans, 9 rue des Clouettes, décédée à Maxent le 25 juin

Marcelle RENAULT veuve TRAVERT

97 ans, 9 rue des Clouettes, décédée à Maxent le 8 juin

Henri MORAND

84 ans, 37 le Haut Crambert à Baulon, décédé à Maxent le 23 mai

Rémi BOURRÉE

82 ans, 9 rue des Clouettes, décédé à Maxent le 21 mai

Germaine GUIHARD veuve LEVIEIL

92 ans, 9 rue des Clouettes, décédée à Maxent le 13 mai

Claude ROGER

88 ans, 9 rue des Clouettes, décédé à Maxent le 23 avril

Maurice CHATELIER

88 ans, 9 rue des Clouettes, décédé à Maxent le 11 avril

Louis BRODIN

93 ans, 9 rue des Clouettes, décédé à Maxent le 21 mars

Lucien JAHIER

98 ans, 3 rue du Schiste Violet à Saint-Thurial, décédé à Maxent le 18 mars

Anna DESHOUX veuve JOURDAN

84 ans, 9 rue des Clouettes, décédée à Maxent le 17 mars

Marie GUILLOREL veuve ROUAULT

94 ans, 9 rue des Clouettes, décédée à Maxent le 6 mars

Odile REGNAULT veuve PIEL

84 ans, 9 rue des Clouettes, décédée à Rennes le 4 mars

Marthe POLLET veuve MOQUET

88 ans, 9 rue des Clouettes, décédée à Maxent le 6 février

Gisèle HIREL veuve ROBIN

93 ans, 9 rue des Clouettes, décédée à Maxent le 14 janvier

Eugène SALMON

94 ans, 2 Montafilan, décédé à Maxent le 12 janvier

Les élus



M. Ange PRIOUL
Maire

chargé des affaires générales, du suivi des finances et du personnel communal, président de l'ensemble des commissions
Élu communautaire



Mme Françoise FOUCAUD
1ère adjointe

chargée du suivi des affaires sociales, des affaires scolaires et périscolaires, membre des commissions finances ; cadre de vie : enfance, jeunesse et aînés ; sécurité - accessibilité - plan de sauvegarde communal



M. André DEMEESTERE
2ème adjoint

chargé du suivi de la voirie rurale, de la voirie urbaine, de l'environnement et du cimetière, membre des commissions finances ; voirie, urbanisme et bâtiment environnement ; vie économique, touristique et culturelle ; sécurité - accessibilité - plan de sauvegarde communal



Mme Sophie BLÉJEAN
3ème adjointe

chargée du suivi des finances, de l'urbanisme et de l'aménagement, membre des commissions finances ; voirie, urbanisme et bâtiment environnement ; communication ; sécurité - accessibilité - plan de sauvegarde communal



M. Sébastien RAOULT
4ème adjoint,

chargé du suivi de la communication, de la vie associative, des relations extérieures, membre des commissions finances ; vie associative et sportive ; communication ; sécurité - accessibilité - plan de sauvegarde communal



M. Franck DELALANDE
Conseiller municipal délégué

chargé du suivi des bâtiments communaux, des états des lieux des entrées et des sorties des logements communaux, membre des commissions finances ; voirie, urbanisme et bâtiment environnement ; sécurité - accessibilité - plan de sauvegarde communal



M. Bernard HUBERT-GUGLIEMACCI
Conseiller municipal délégué

chargé du suivi de la vie économique, vie touristique, vie culturelle, référent médiathèque, membre des commissions finances ; vie économique, touristique et culturelle



Mme Soizic BLOT

membre de la commission vie associative et sportive ; communication



Mme Anne-Sophie BOHUON

membre de la commission cadre de vie : enfance, jeunesse et aînés



M. Pascal COSTARD

membre de la commission voirie, urbanisme et bâtiment environnement



M. Henri DORANLO

membre de la commission finances



Mme Audrey HIROU-ROBERT

membre des commissions finances ; vie économique, touristique et culturelle
Élue communautaire



M. Olivier JEHANNE

membre de la commission voirie, urbanisme et bâtiment environnement



M. Pierre-Elin SILVESTRE

membre de la commission voirie, urbanisme et bâtiment environnement



Mme Emilie THAUNAY

membre des commissions cadre de vie : enfance, jeunesse et aînés ; vie associative et sportive ; communication

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et les adjoint.es vous reçoivent sur rendez-vous ou pendant les permanences de 10h à 12h les jours suivants :

Ange PRIOUL : lundi, mercredi

Françoise FOUCAUD : mardi

André DEMEESTERE : vendredi

Sophie BLEJEAN : mercredi des semaines impaires

Sébastien RAOULT : samedi des semaines impaires

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie

Du lundi au samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

CCAS

Le mardi de 9h à 12h

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE URGENCE



LA PAROLE AUX ÉLUS



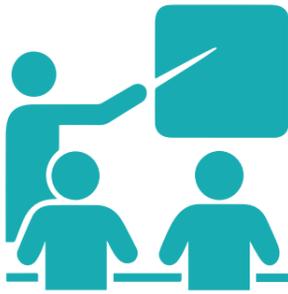
BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commission communale des bâtiments communaux assure le suivi et la mise en œuvre des investissements et travaux dans les bâtiments communaux ainsi que des différents contrats de maintenance.

Depuis le début de notre mandat, nous avons fait de petits travaux d'entretien et de remise en conformité de nos bâtiments. En effet nous avons commandé auprès de la société Fauchoux, basée à Maxent, des travaux de restauration de la toiture de la salle polyvalente pour un montant de 6.500 € HT.

La commission de sécurité avait visité, en juillet 2019 l'église, et avait fait plusieurs objections qui étaient restées en suspens jusqu'en juin dernier. Nous avons dû les traiter rapidement et avons fait appel à la société Maxime Richard pour la restauration électrique pour un montant de 2.800 € HT

En septembre, nous avons fait un point sécurité de la salle polyvalente, afin d'être prêt pour la commission qui a eu lieu en novembre. La société Maxime Richard a apporté des modifications électriques pour un montant de 1.200 € HT, et un entretien de la hotte a également été réalisé par la société RP Ouest pour un total de 350 € HT. Nous avons conclu avec cette société un contrat d'entretien de 3 ans.



CADRE DE VIE SOCIALE, SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

La commission Cadre de vie sociale, scolaire et périscolaire est présidée par le maire, Ange Prioul. Elle est composée de quatre membres élus : Françoise Foucaud, Anne-Sophie Bohuon, Bernard Hubert-Guglielmacci, Emilie Thauay, deux membres extérieurs permanents : Gwenaëlle Colin, Gaëlle Daniélou, deux représentants de chaque école qui ont rejoint l'équipe pour des questions scolaires et périscolaires spécifiques : Sarah Burel et Julien Blanchet pour l'école des Gallo-Peints, Valérie Lecomte et Delphine Salmon pour l'école Saint Joseph.

Une première réunion au mois de juin s'est principalement penchée sur le protocole sanitaire mis en place à la cantine et à la garderie. Le règlement intérieur a été repensé et quelques petites modifications ont été apportées. Il a été décidé que les enfants de maternelle auront des serviettes en tissu lavées tous les jours.

À la rentrée de septembre, il été convenu de faire deux services de cantine : le premier pour les maternelle-CP et le deuxième pour les CE-CM. Mais la nouvelle vague d'épidémie, interdisant le brassage des élèves des deux écoles et même des classes, nous à obligé à revoir l'affectation des locaux et des créneaux-horaires de service. L'école des gallo-peints mangent maintenant au premier service et l'école Saint Joseph au deuxième.

La commission s'est réunie une autre fois en novembre. Nous envisageons de changer les tables et les chaises du restaurant scolaire. La salle servant à de multiples activités, le mobilier devra être fonctionnel, facile à déplacer et utilisable aussi bien par les enfants des écoles que par les adultes pour les réunions d'associations ou les rencontres familiales. La salle polyvalente aura-t-elle changé de visage au printemps prochain ? Nous l'espérons !

Des ateliers de réflexions autour de deux grands thèmes (Conseil Municipal des Jeunes, Actions intergénérationnelles) devraient se mettre en place rapidement. Nous voulons impliquer davantage les jeunes à la vie de la commune mais aussi créer du lien entre les générations.

Les enfants des écoles ont été sollicités pour donner un nom à la garderie municipale. Un panneau devrait bientôt voir le jour sur le mur du bâtiment.

Après une mise en marche en douceur, cause sanitaire oblige, l'équipe est prête à travailler.

Franck Delalande
Conseiller municipal délégué, chargé du suivi des bâtiments communaux, des états des lieux des entrées et des sorties des logements communaux



VOIRIE ET ENVIRONNEMENT

La commission voirie/environnement a tenu sa première réunion le 8 octobre dernier dans la salle polyvalente. Trente Maxentaises et Maxentais étaient présents. Cette réunion a permis de former quatre groupes de travail Nord, Est, Ouest et agglomération. La méthode de travail a également été définie, quatre niveaux de priorité ont été retenus, les bricoles (ce qui peut être fait rapidement sans investissements importants), urgent, moyen terme, long terme. A ce jour, deux groupes se sont déjà réunis. Les premiers retours sont prometteurs. Malheureusement, le confinement a mis un point d'arrêt à ce travail. Attendons, contraints et forcés que des jours meilleurs nous permettent de continuer le travail commencé par cette commission.

Pour le reste, sur la commune, vous avez certainement croisé des chantiers. C'est la SAUR qui remplace des canalisations d'eau qui sont obsolètes.

Il y a également depuis le 9 novembre une opération de curage des fossés d'écoulement des eaux pluviales. L'ensemble des fossés de la commune ne sera pas curé sur cette année mais nous souhaitons mettre en place un plan pluriannuel permettant de faire le tour de la commune sur trois ans.

Dans tous ces cas de figure nous sommes à votre écoute pour répondre à vos attentes, n'hésitez pas à nous solliciter.

Françoise Foucaud
Adjointe aux affaires sociales, scolaires et périscolaires



André Demeestere
Adjoint à la voirie et l'environnement





© Romain Bréget



VIE ASSOCIATIVE

Dès le mois d'août un questionnaire a été envoyé à chaque association pour connaître leurs attentes, leurs besoins... Une rencontre le 12 septembre a été organisée en respectant les barrières sanitaires. Elle a rassemblé une quinzaine d'entre elles avec à l'ordre du jour : présentation des associations, bilan du questionnaire, appel à des responsables pour assister les élus dans la commission et participer à la mise en place de projets (réunion annuelle, calendrier des manifestations, guide des associations,...)

À noter que dans l'immédiat, la situation sanitaire ne permet pas aux associations de fonctionner et nous espérons qu'elles pourront au plus vite reprendre leurs activités et animer la commune.



URBANISME ET AMÉNAGEMENT

En matière d'urbanisme, notre mission consiste à étudier l'urbanisation de la commune, suivre le document d'urbanisme et faire appliquer les règles du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en collaboration avec la Communauté de communes de Brocéliande.

Depuis le mois de juin, des rencontres ont eu lieu avec l'Établissement Public Foncier en charge des acquisitions foncières pour le projet de lotissement rue Pierre Porcher/rue du Précouët ainsi qu'avec Gwenaël Massot, architecte en charge de la maîtrise d'œuvre. L'étude de faisabilité du projet se poursuit.

La commission a également travaillé sur le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) arrêté en conseil communautaire le 10 février 2020, afin de s'assurer qu'il corresponde aux enjeux de la municipalité actuelle. Les nouveaux élus ont participé à des réunions d'information sur le sujet. Les demandes d'évolution de la nouvelle municipalité seront à disposition des Maxentais(es) lors de l'enquête publique. La crise sanitaire a contraint à reporter cette enquête publique et conduit à une mise à jour du calendrier initial. Pour les mêmes raisons, l'enquête publique sur le PLUi, initialement prévue du 4 novembre au 16 décembre 2020, est reportée. Néanmoins, afin de permettre aux habitants de s'approprier le projet, l'ensemble des documents arrêtés sont disponibles sur le site de la communauté de commune (www.cc-broceliande.bzh).

La commission urbanisme - aménagement reste en alerte sur des sujets plus larges, le Pays ou le schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) par exemple. Une observation a été portée par M. le Maire lors de l'enquête publique sur la prise en compte des communes bretonnes, qui, comme Maxent, ne bénéficient aujourd'hui d'aucun transport en commun ne permettant pas aux usagers de se déplacer en mettant en œuvre la transition écologique et solidaire prônée par ce schéma. Une demande de priorité pour l'étude des dossiers de demande de transports en commun pour l'ensemble de ces communes ne se justifie pas sur toute la journée mais à minima sur des horaires en lien avec les heures d'embauche et de débauche des usagers (matin et fin d'après-midi). C'est ce qui a été porté par la commune.

Sophie Blejean
Adjointe, chargée du suivi des finances, de l'urbanisme et de l'aménagement



COMMUNICATION

Composée de 5 membres et d'un groupe de correctrices, la commission, en plus du site internet et du bulletin municipal, a mis en place deux nouveaux modes de communication.

Dès le mois de juin « le Mini Max' », feuille mensuelle en complément du bulletin municipal, paraît vers le 15 du mois. Elle veut être au plus près des actualités communales, associatives, et des événements à venir. Elle est à votre disposition dans les deux commerces maxentais, dans le sas de la mairie, à la médiathèque et à la garderie municipale.

Depuis le 29 octobre, vous pouvez télécharger sur votre téléphone portable, tablette ou ordinateur, l'application « Panneau Pocket » qui vous informe en temps réel des informations ou alertes...

Le Petit Maxentais continuera de vous apporter les événements importants de la vie communale et vous aurez un supplément retraçant les délibérations du conseil municipal.

Sébastien Raoult

Adjoint à la communication, aux associations et aux relations extérieures



LE BUDGET PRIMITIF 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est équilibrée à la somme de 1 014 765 €. Une attention toute particulière est portée sur le chapitre 011 « Charges à Caractère Général » qui augmente de 8,60 %. Cela s'explique par des frais pour le dossier d'assainissement 34 000 € (dossier contentieux en appel) et les frais liés aux produits d'entretien (COVID 19). De plus, le conseiller aux décideurs locaux (en charge des missions d'accompagnement de l'ancien receveur municipal) a attiré notre attention sur ce chapitre. En effet les dépenses représentent 233 € par habitant pour la commune sur ce chapitre, montant supérieur aux niveaux départemental, régional et national de notre strate démographique (groupe de communes de taille identique).

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est équilibrée à la somme de 421 951 €. Près de 23 % représentent les restes à réaliser 2019. Il s'agit de dépenses pour lesquelles la municipalité s'est engagée en 2019 mais qui n'ont pas été réglées avant le 31 décembre 2019. Le montant des dépenses nouvelles représente 77 % des investissements, dont

71 000 € pour le remboursement de capital et 153 880 € de déficit d'investissement sur les exercices antérieurs.

TRÉSORERIE

L'équilibre du budget ne pose pas de difficultés particulières, mais l'état de la trésorerie est un véritable souci. Son montant négatif à la prise de nos fonctions ne nous a pas permis de faire des investissements au cours de notre premier trimestre de mandature. La commune doit se « refaire une santé financière » pour subvenir dans un premier temps aux dépenses quotidiennes, mensuelles (factures, salaires, charges, remboursement des emprunts) et au remboursement de l'ouverture de crédit utilisée par l'ancienne municipalité. Pour 2021, avec les conseils avisés du conseiller aux décideurs locaux, nous étudierons les effets de cette période d'austérité afin de savoir si elle doit, ou pas, se poursuivre en 2021. Nous avons d'ores et déjà bien conscience que la commune sera contrainte à des investissements de faible montant pour commencer l'année.

À NOTER

Nous devons prévoir des « engagements hors bilan », il s'agit d'engagements ayant des consé-

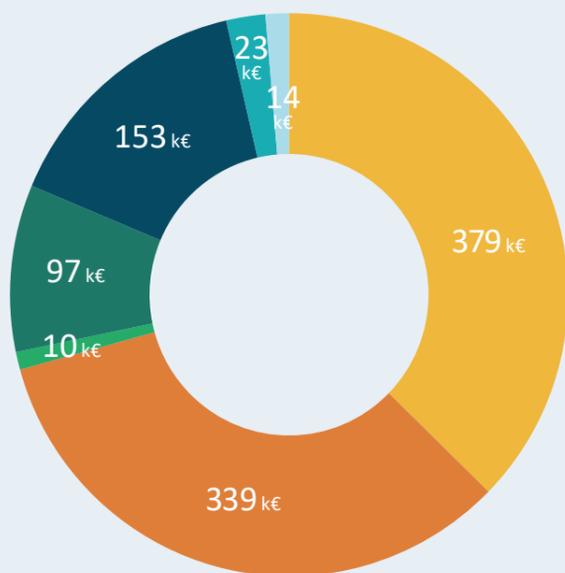
quences financières sur les exercices à venir. Par le passé, la commune a pris des engagements financiers, à savoir : les garanties d'emprunts pour un montant de 527 779 €

L'acquisition des terrains effectuée par l'Établissement Public Foncier de Bretagne pour le compte de la commune suite à une convention passée en 2018 et qui se termine le 31 mai 2025. Le montant des acquisitions à ce jour est de 117 000 € pour une superficie de 12 000 m². La commune sera dans l'obligation de racheter ces terrains (ou de les vendre à un aménageur privé) à échéance, ou au démarrage des travaux de viabilisation.

Les difficultés de trésorerie peuvent impacter la crédibilité d'une commune. Son assainissement est une étape cruciale pour assurer un avenir serein. L'appui de la Direction Régionale des Finances Publiques pour comprendre et résoudre cette difficulté a été et restera précieuse dans les mois à venir. Un nécessaire recul sur notre projet de mandature s'avérait indispensable pour consolider la stratégie financière de la commune. Le suivi régulier des dépenses, associé à un budget 2020 raisonnable nous permet d'être confiant, mais vigilant, pour l'avenir.

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2020

1 014 765 €



Charges courantes de fonctionnement

- eau, combustibles, énergie, entretien matériel et mobilier...
- Cantine «Convivio» (39 k€)
- Interval (41 k€)
- Voirie (54 k€)
- Maintenance mairie, école « Les Gallo-Peints » et aires de jeux (19 k€)

Charges de personnel

Atténuation de produits

Résultat d'excédent prévu en 2020

Charges de gestion courante

- indemnités, CCAS...
- subventions aux associations (15 k€)
- autres contributions : école St Joseph et SIGEP « piscine de Guer » (75 k€)

Charges financières (intérêts des emprunts)

Charges exceptionnelles et amortissements

RECETTES FONCTIONNEMENT 2020

1 014 765 €

Ventes de produits

- redevance orange et Enedis, concessions cimetière, enseigne postale...
- garderie scolaire (11 k€)
- restaurant scolaire (49 k)

Impôts et Taxes

- fonds de solidarité, fonds de péréquation, droit de place...
- taxe foncière et taxe d'habitation (313 k€)
- Dotation de solidarité communautaire (communauté de commune de Brocéliande 75 k€)

Dotation de l'État

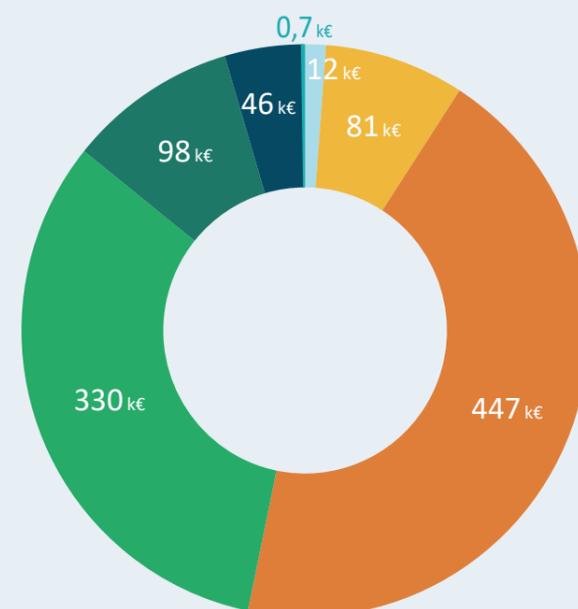
Autres dotations et subventions

- récupération tva, taxe additionnelle aux droits d'enregistrement...

Autres produits : revenus des locations

Produits exceptionnels : remboursement divers attendus type ircantec ...

Remboursement de charge : indemnités journalières, supplément familial de traitement



DÉPENSES INVESTISSEMENTS 2020

421 951 €

Principales opérations (détail disponible sur la délibération du conseil municipal du 30 juin 2020 et sur demande à la mairie)

 **154 K€**
DÉFICIT
D'INVESTISSEMENT 2019

 **71 K€**
REMBOURSEMENT
D'EMPRUNT

 **96 K€**
RESTE À PAYER DE 2019*

14 K€ 
TRAVAUX SUR LA TOITURE
DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE
POLYVALENTE

28 K€ 
ESQUISSE SALLE DES SPORTS
ET CHOIX D'UN URBANISTE

15 K€ 
MOBILIER SALLE
POLYVALENTE

 **13 K€**
TRAVAUX DE VOIRIE
(LANDROUIN) ET
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

 **7 K€**
BUTS DU TERRAIN DE FOOT

*Maîtrise d'œuvre du projet de lotissement, éclairage, parking de l'église, travaux sur les logements communaux, travaux sur le bâtiment des Suzettes, travaux extérieurs à l'atelier technique, travaux rue du pont de Sel

RECETTES INVESTISSEMENTS 2020

421 951 €

Principales opérations (détail disponible sur la délibération du conseil municipal du 30 juin 2020 et sur demande à la mairie)

 **97 K€**
EXCÉDENT DE
FONCTIONNEMENT
PRÉVU EN 2020

 **16 K€**
SUBVENTIONS

 **286 K€**
DOTATION
ET FONDS DIVERS
(TVA ...)

BUDGET ASSAINISSEMENT 2020

 **40 K€**
INVESTISSEMENT

 **39 K€**
EXPLOITATION

COMITÉ DES FÊTES HOMMAGE À JEAN ROUSSEL



JEAN ROUSSEL, PRÉSIDENT DU COMITÉ DES FÊTES DE MAXENT, DEPUIS JUIN 2008, NOUS A QUITTÉ EN FIN D'ANNÉE DERNIÈRE

Attaché à ses racines maxentaises, c'est en début d'année 2008 qu'il avait souhaité relancer le comité des fêtes inactif depuis des années. Il avait su fédérer l'ensemble des bénévoles dans la dynamique de l'association pour animer diverses manifestations au sein de la Commune.

Il était toujours très impliqué pour animer le marché de Noël, le repas annuel, le loto et sans oublier la course cycliste du mois de juillet qui lui tenait à cœur et pour laquelle il déployait une énergie sans frein afin que tout se déroule au mieux. C'était un Président engagé, toujours disponible, comme on n'en voit plus, très généreux, qui donnait beaucoup sans penser à recevoir. Il a su transmettre son engagement et c'est pour cela que les membres du comité souhaitent poursuivre ce qu'il avait engagé.

Photo archive 2016

*Les membres du
Comité des fêtes*

VTT CLUB MAXENT PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Le VTT CLUB Maxent a pour objectif de faire découvrir la pratique du Vélo Tout Terrain dès le plus jeune âge, dans une ambiance conviviale.

Nous proposerons une fois les conditions sanitaires levées, des sorties le samedi après-midi et le dimanche matin. Plusieurs randonnées vous seront proposées, et bien sûr adaptées au niveau de chacun.

*Yann Salmon
Président*



ADHÉSIONS RENSEIGNEMENTS

Yann Salmon (président)
Tél : 06 23 21 00 46
Nicolas MEUDAL (vice-président)
Tél : 06 62 11 65 56
Facebook : vtt club de maxent

LA PÉTANQUE MAXENTAISE

COMME TOUTES LES ASSOCIATIONS, LA PÉTANQUE MAXENTAISE A VÉCU UNE ANNÉE COMPLÈTEMENT BOULEVERSÉE

Si les entraînements ont pu reprendre doucement après le confinement et durant l'été, en respectant les distanciations et les consignes relatives aux jeux de plein air, tous les concours prévus ont été annulés que ce soit à Maxent ou bien sur les communes voisines.



RENSEIGNEMENTS

André Paquer, Président :
02 99 06 73 21 ou 06 80 88 77 94
ou Gérard Leray, Vice-président :
02 99 06 73 33

Au moment où cet article est écrit, notre assemblée générale est annulée en raison du second confinement.

Pour résumer l'année, le repas des adhérents a eu lieu en début d'année et l'achat prévu d'un barnum a été réalisé. Il n'a pu être compensé par les recettes des concours, cependant, le bilan financier est positif.

L'association continue d'accueillir de nouveaux adhérents. Pour cette nouvelle saison, les prix de l'adhésion restent inchangés, à savoir 15 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants de 8 à 16 ans (qui doivent être sous la responsabilité d'un adulte), 2 séances sont offertes.

En espérant vivement que 2021 s'ouvre sous de meilleurs auspices pour tous, au nom de l'association, très bonne année à tous et surtout prenez soin de vous.

*André Paquer
Président*

M.A.R.C.H.E. ET T'ES TOI

UNE ANNÉE BLANCHE POUR LES MARDIS DE MAXENT FÊTE

Vendredi 16 octobre, les associations M.A.R.C.H.E. (Maxent : Art, Randonnée, Culture, Histoire, Environnement) et « T'es Toi ! », organisatrices des Mardis de Maxent Fête, ont tenu leur assemblée générale à la salle polyvalente.

« T'ESTOI ! »

Yannick Brégère, président de « T'es Toi ! » a présenté le bilan moral de l'association, précisant que l'association est complémentaire de M.A.R.C.H.E. et s'occupe plus précisément des marchés festifs qui ont lieu en été. « L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires et aura perturbée de nombreuses manifestations organisées par des associations qui comptent des bénévoles en grand nombre ». Le bilan financier positif est dû au versement de la participation de M.A.R.C.H.E. au titre de l'année 2019.

M.A.R.C.H.E.

La présidente de M.A.R.C.H.E., Stéphanie Ollier, est revenue sur les différentes décisions des bureaux pour l'annulation des animations de la saison estivale 2020. À noter que lors des derniers mardis des mois de juillet et d'août des bénévoles se sont retrouvés à l'étang communal et à l'espace Arbenn. « Espérant que la saison 2021 soit symbole de retour à la normale, de retrouvailles, de convivialité ». Un bilan financier négatif, des achats ayant été effectués, notamment le renouvellement des verres et des polos. Mais pas d'inquiétude pour la saison à venir.

Si actuellement les associations sont en veille, elles étudient la faisabilité d'une manifestation culturelle au printemps. En attendant les bé-



névoles, nouveaux arrivants ou ceux qui souhaitent rejoindre les associations peuvent se faire connaître à l'adresse mail : contact@marche.bzh

Après avoir adopté les bilans moraux et financiers à l'unanimité, les participants ont fixé à 2 € la cotisation pour chaque association et procédé aux élections des 1/3 sortants.

SONT RÉÉLUS

pour M.A.R.C.H.E. : Soizic Blot, Yannick Brégère, Stéphanie Ollier

pour « T'es Toi ! » : Soizic Blot, Yannick Brégère, Delphine Tassel.

Le verre de l'amitié a clôturé cette assemblée générale qui s'est tenue avec le protocole sanitaire, à savoir désinfection des mains et masque obligatoire.

 **Stéphanie Ollier**
Présidente de M.A.R.C.H.E.

 **Yannick Brégère**
Président de « T'es Toi ! »

ASSOCIATION PAROISSIALE

DEPUIS LA DERNIÈRE PARUTION DU PETIT MAXENTAIS, LA COMMUNAUTÉ PAROISSIALE A CONTINUÉ SA ROUTE, MAIS DANS DES CONDITIONS PARTICULIÈRES

En effet, l'épidémie de la Covid a entraîné la fermeture des églises pendant la période de confinement. De nombreuses célébrations comme les baptêmes et les mariages ont été ajournées ou reportées, des cérémonies d'obsèques n'ont pu avoir lieu à l'église, les messes à l'EHPAD ont été annulées...



Cet été, les activités ont repris progressivement avec d'abord les messes, uniquement à Plélan-le-Grand et à Paimpont. En septembre, le rythme habituel des célébrations a repris peu à peu, tout en respectant les consignes de sécurité qui nous étaient imposées. Début novembre, une nouvelle vague de Covid nous a obligés à fermer de nouveau les églises. Malgré tout, la fête de la Toussaint a pu être célébrée en présence d'une assemblée clairsemée.

Quand la situation le permettra, les offices reprendront aux horaires habituels.

CALENDRIER DES OFFICES

Pour Maxent :

- 2ème semaine du mois : dimanche à 9h30,
- 4ème semaine du mois : samedi à 18h.

À Noël, pas de messe à Maxent mais, comme les autres années, des bénévoles se réuniront pour installer la crèche traditionnelle.

Trois célébrations sont programmées :

24 décembre à 18h, à Treffendel, messe familiale

24 décembre à 20h, à Plélan-le-Grand, veillée de Noël
25 décembre à 11h, à Paimpont, messe de Noël

Autres dates à retenir :

31 janvier à Monterfil : messe de rassemblement
30 mai à Maxent : messe de rassemblement
13 mai à Plélan-le-Grand : 1ère des Communions
23 mai à la grotte de Paimpont : Profession de foi

DENIER DU CULTE

Au début de l'année 2021, le diocèse de Rennes lance sa campagne annuelle du Denier du Culte. C'est la principale ressource des paroisses et de l'église diocésaine. Pour vos offrandes, des enveloppes sont disponibles dans les églises ou vous pouvez vous connecter sur le site internet du Diocèse de Rennes.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Joyeuses fêtes de Noël et du Nouvel An.

 **Jean Foucaud**
Pour l'équipe paroissiale

L'INTER'VAL

QU'EST-CE QUE L'ESPACE JEUNES ?

C'est une structure de loisirs, ludique et éducative. Les jeunes s'approprient le local selon l'esprit d'une petite maison à tenir et sont libres d'en modifier l'aménagement... L'espace jeunes est ouvert le vendredi de 18h30 à 21h, c'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges. Les jeunes viennent 2h30 ou 30min, c'est en fonction des envies et des disponibilités !

Accompagnés de Sarah, c'est à eux de créer leur programme d'animation ou leur projet afin de devenir acteurs de leurs loisirs.

FLASHBACK

Pendant les vacances scolaires, les jeunes sont accueillis sur l'espace jeunes de Plélan-le-Grand. Entre construction de cabanes en forêt, repas, bla-bla et ventriglisse, chacun y a trouvé son compte et a pu partager ses expériences.

L'été a aussi été synonyme d'expérimentations

- les premiers villages ados : sur l'espace Arbenn avec du matériel sportif, de jogle, des jeux de société et c'est parti pour des moments conviviaux.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MAXENTAISE

UNE FOIS N'EST PAS COUTUME

Cette année 2020 fut particulière pour nous tous, nous n'avons pas pu clôturer la saison de gym par notre traditionnel repas de fin de saison. Nous en sommes fortement attristées mais c'est pour le bien de tous. Le contexte en était ainsi. Nous avons, tout de même, pu reprendre, en juin, 2 semaines avec des séances de 30 minutes afin de nous retrouver en toute sécurité en respectant les gestes barrières et les consignes imposées.

Nous souhaitons remercier la mairie et surtout nos adhérentes et adhérents de leur confiance.

Nous vous remercions également de votre présence pour cette nouvelle année 2020-2021, qui, malheureusement, se voit déjà suspendue, nous l'espérons pour un court délai.

Nous reprendrons les cours de Pilâtes et Gym dès que le contexte sanitaire nous le permettra.

En attendant, prenez soin de vous et de votre entourage.

 **Emilie Delalande**
Secrétaire



LE REPAIR CAFÉ

Ordinateur, téléphone, électroménager, jouet, luminaire, vêtement... Autant d'objets qui peuvent tomber en panne. Avant de les jeter, venez les réparer.

Une équipe de bénévoles passionnés par le bricolage, l'informatique, la couture vous accueillent tous les 2ème samedis du mois pour tenter de réparer les objets en panne.

Vous venez avec votre objet. Un bénévole va regarder s'il est réparable sur place ou s'il faut acheter une pièce, ou si c'est une véritable panne.

En 2019, 65 objets sauvés sur 128 objets présentés !

Vous êtes les bienvenu(e)s pour venir faire réparer votre objet. Si vous êtes passionnés par le bricolage, la couture, l'informatique ou tous autres domaines à la réparation, contacter l'accueil de l'Inter'Val.

- Jouons en famille, un temps fort ouvert à tous en partenariat avec le pôle famille, le pôle jeunesse de l'Inter'Val et la Ludothèque du bois des Ludes. Chacun a pu découvrir ou redécouvrir des jeux en bois et jouer en famille ou entre amis

Envie de monter un projet ? De partager des envies, des loisirs ? L'animateur(trice) est là pour encourager et accompagner des idées.

ET AUSSI...

LES ATELIERS DU SAMEDI !

Ce sont des activités sur plusieurs séances, sur des thèmes spécifiques, pour découvrir de nouvelles choses se passant sur le territoire. L'atelier du samedi « La rue K'est à nous » a permis aux jeunes de s'investir auprès des personnes sans domicile. En effet, les jeunes ont récupéré des vêtements, fait des crêpes et des boissons

chaudes pour les distribuer lors de maraudes et passer des moments chaleureux et conviviaux avec les personnes qu'ils rencontraient. Une expérience humaine très enrichissante pour tout le monde. Pour le prochain cycle « Les animaux et nous », une rencontre avec des professionnels, avec des animaux et une réflexion autour de la construction d'une action de défense et de protection des animaux sont au programme !

 **Marina Olivot**
Pour L'Inter'Val

INFORMATIONS

Tous les deuxièmes samedis du mois de 9h à 11h30 à l'Inter'Val
Plélan-le-Grand
Tél. : 02 99 06 88 90

AAPPMA

ALEVINAGE

L'AAPPMA Chèze et Canut a effectué un alevinage le mercredi 25 novembre dernier à l'étang de Maxent ainsi que celui des Renardières à Baulon (dans une moindre mesure et exclusivement en gardons). 272 kg de poissons ont été réintroduits afin de pérenniser et d'assurer le renouvellement de la population piscicole des étangs. Cette opération a été entièrement financée par l'association.

Les différentes espèces alevinées se répartissent ainsi :

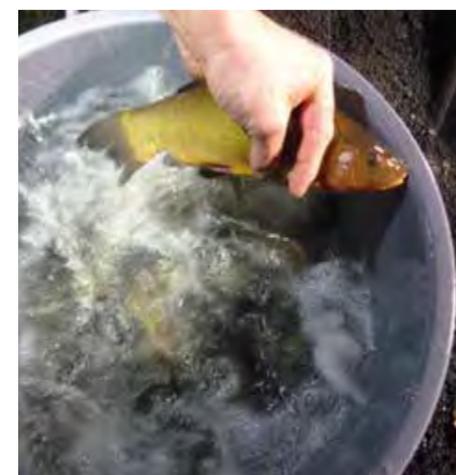
- 32 kg de tanches taille moyenne,
- 140 kg de gardons,
- 32 kg de perches de taille moyenne,
- 68 kg de brochets non maillés de 40 à 50 cm,

Excepté le grand nettoyage effectué fin septembre à l'étang de Maxent, cette année si particulière n'a pas permis à l'association d'organiser la fête de la pêche ainsi que d'autres opérations de préservation de notre

patrimoine piscicole. Nous espérons comme tout le monde que l'année 2021 soit plus propice à la pratique et au développement de notre passion.

L'ensemble du bureau de l'AAPPMA Chèze et Canut vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Soyez prudents et gardez la pêche !

 **Yoann Brûlard**
chargé de communication



ASSOCIATION RÉSIDENTE LE GRAND CHAMP

EN TANT QUE MEMBRE DES SOIGNANTS, MATHIEU LE ROLLAND, DIRECTEUR DE L'EHPAD DE MAXENT A ÉTÉ INVITÉ AUX CÉRÉMONIES DU 14 JUILLET 2020 AU PALAIS DE L'ÉLYSÉE

VOUS AVEZ ÉTÉ CHOISI POUR PARTICIPER À LA CÉRÉMONIE DE LA CONCORDE CE 14 JUILLET, COMMENT A ÉTÉ FAIT CE CHOIX ?

L'invitation partie de l'Élysée, transite par la Préfecture, l'ARS, et l'URIOPSS (Union Régionale Interfédérale des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales) est arrivée jusqu'à moi.

UNE SURPRISE POUR VOUS ?

Une vraie surprise mais aussi un honneur : l'ensemble du Personnel également associé à cette invitation qui montre que notre établissement compte parmi d'autres ! Il y avait 30 invités bretons parmi 2000 autres représentants des soignants.

COMMENT L'AVEZ-VOUS VÉCUE ?

Une invitation diligentée et ordonnancée par l'Élysée où étaient détaillées toutes les phases de la journée. J'ai eu l'honneur de faire partie des 500 personnes invitées au Grand Palais où nous fûmes reçus par M. Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé qui nous a gratifiés d'un

discours émouvant. Tout ce monde, masqué, s'est retrouvé autour de l'obélisque de la Concorde où des chaises étaient à disposition pour suivre confortablement le déroulement de la cérémonie dont le slogan était « Une Nation engagée, unie et solidaire ». Les masques sont tombés à l'arrivée de M. le Président Emmanuel Macron...

VOTRE IMPRESSION ?

J'ai été impressionné, ému et admiratif par la teneur des propos des Autorités, la rigueur de l'organisation et la majesté des lieux.

VOTRE SENTIMENT ?

Si au début ma surprise fut grande d'avoir été choisi parmi l'ensemble des soignants, dont je ne me sentais pas plus que cela représentatif, il n'en demeure pas moins, que l'expérience est valorisante, et à travers moi, ce sont aussi les établissements du milieu rural qui sont reconnus. Cette mémorable journée particulière, restera longtemps dans ma mémoire. J'aurais bien aimé la partager à chaud avec un(e) collaborateur(trice).



QUELQUES MOTS SUR LA PANDÉMIE ?

Pas sur la pandémie, mais sur la mobilisation et la solidarité de tout le personnel qui met en œuvre tout ce qui est possible pour que les résidents ne pâtissent pas trop de ces restrictions toujours douloureuses, tout en respectant, à la lettre, les recommandations des autorités sanitaires.

Liliane Marchet
Vice-Présidente de l'association
Résidence le Grand Champ



Mathieu Le Rolland
Directeur de l'EHPAD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'année 2020 se termine, année particulière sur fond de pandémie.

Dès le premier confinement, au mois de mars, les membres du CCAS ont eu à cœur de prendre des nouvelles des personnes isolées. Des dispositions ont été prises pour livrer les courses aux familles qui ne pouvaient pas se déplacer. Les enfants des écoles ont fait parvenir des dessins aux résidents



de l'EHPAD. Certains, très touchés par ce geste, ont accroché les dessins dans leur chambre.

Cet été, le plan canicule n'a pas été déclenché mais des visites ou des coups de téléphone ont permis de garder le lien avec les personnes vulnérables.

REPAS ANNUEL

Au mois d'octobre, le repas traditionnel qui réunit chaque année une bonne centaine d'ânés a été annulé. Ce moment festif et convivial qui permet de passer un bon moment entre amis a manqué à beaucoup d'entre eux. Pour compenser, le CCAS a décidé de distribuer un petit colis à chaque Maxentais de plus de 70 ans. Les produits achetés dans nos commerces locaux ont été très appréciés même s'ils ne remplacent pas un bon repas. Les enfants des écoles ont de nouveau été sollicités et nous avons joints leurs dessins aux paquets.

Aux résidents de l'EHPAD, un goûter sera offert quand nous pourrons de nouveau leur rendre visite dans de bonnes conditions.

Les membres du CCAS sont toujours vigilants et suivent de près l'évolution de l'épidémie et ses conséquences sur la population la plus fragile.

Début 2021, si les conditions sanitaires le permettent, l'association « Bien Vieillir en Bretagne » organisera des ateliers sur la Nutrition chez les personnes de plus de 60 ans. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

MSA COUP DE POUCE CONNEXION

Coup de Pouce Connexion est un programme élaboré

par la MSA pour aider toute personne du monde agricole ou non, active ou non, à s'approprier et à utiliser internet au quotidien. Par des mises en situation et par un programme adapté aux besoins spécifiques du public, les participants apprennent à manier l'outil informatique. Ils sont en mesure de faire des recherches personnelles (télédéclaration, ouverture d'une boîte e-mail, achats, consultation de comptes bancaires...).

Aujourd'hui et demain encore davantage, beaucoup d'administrations ne communiquent plus que par internet. Comment faire quand on n'a pas d'ordinateur, que l'on n'est pas à l'aise avec l'outil informatique et son vocabulaire ?

La formation qui vous est proposée par la MSA en lien avec le CCAS se déroulera par petits groupes de 8 participants sur une dizaine de séances de 3 heures, sans doute à la médiathèque. Les ateliers démarreront début d'année 2021 si les conditions sanitaires le permettent. Les dates vous seront communiquées ultérieurement

Si vous êtes intéressés par cette formation, ne tardez pas à vous inscrire auprès de la mairie (02 99 06 70 15).



Françoise Foucaud
Adjointe aux affaires sociales

PERMANENCE

Permanence du CCAS à la mairie
le mardi matin de 10h à 12h



ÉCOLE SAINT JOSEPH

SEMAINE DU GOÛT



Dans le cadre de la semaine du goût, tous les élèves de l'école ont travaillé sur le thème des œufs. Jeudi 15 octobre, les élèves de la Grande

Section au CM2 se sont rendus à la ferme des Champs à Maxent. Voici le récit des élèves de CE2.

Jeudi 15 octobre à 14h15, nous sommes allés à la ferme de monsieur et madame Hervé, producteurs d'œufs à Maxent. Nous sommes partis à pied en prenant le chemin de la cantine puis nous sommes passés devant la maison de retraite. Nous avons continué en contournant l'étang. Philippe nous attendait pour le suivre jusqu'à sa ferme. Ils nous ont montré leurs vingt poulaillers. Nous avons observé les couveuses. Il y avait des œufs et des poules qui couvaient. Dans leur ferme, il y a deux mille poules pondeuses ! Tous les jours, ils ramassent environ 1800 œufs. On a aussi vu une machine qui sert à trier les œufs : une calibreuse. Elle met ensemble les gros œufs, les moyens et les plus petits. On a terminé la visite par la salle de stockage. À la fin, Annie nous a donné un Schokobon. C'était trop bien ! Ensuite nous avons repris le chemin de l'école.

Comme nous n'avons pas pu organiser de goûter collectif, chaque classe a eu un « défi œuf » à réaliser pendant les vacances. Les CP/CE1 avaient une recette à réaliser et à photographier : la crème aux œufs aux carambars, les CE2 avaient une recette à base d'œufs à effectuer et à envoyer à leur maîtresse. Quant aux CM1/CM2, ils avaient une œuvre artistique et culinaire à réaliser avec des œufs sous la forme d'omelette, d'œufs coque, d'œufs au plat... Les enfants ont bien joué le jeu en envoyant par mail leur production à leur maîtresse.

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA MAGIE

Cette année en CE2, la magie nous accompagnera tout au long de cette année scolaire. Nous avons commencé l'année par la (re)découverte des textes du premier tome de la saga Harry Potter : Harry Potter à l'école des sorciers.

En arts visuels, nous avons fabriqué des baguettes magiques pour faire des postures de yoga et nous entraîner à lancer des « sorts ».

La classe a été redécorée avec des objets magiques appartenant à la série : baguettes, Choixpeau, Vif d'or et même une petite chouette blanche qui veille sur la classe.

Le jour de la rentrée, les élèves ont été répartis dans les maisons Poufsouffle, Gryffondor ou Serdaigle. Tout au long de l'année, ils devront être solidaires pour gagner des points en vue de remporter la Coupe des Maisons. Des défis en sport, mathématiques et français permettent de gagner des points en plus des chapeaux verts valorisant le comportement des élèves. À la veille des vacances, nous avons organisé un goûter magique. Pour l'occasion, les élèves se sont déguisés en sorciers. La coupe des Maisons a été remportée par l'équipe de Serdaigle. Nous avons terminé la journée par une dégustation de soupe à la citrouille et d'yeux en chocolat.

Pour la période à venir, nous nous rendrons à Paris, dans la rue Broca avec le conte de la Sorcière du placard aux balais.

LA MYTHOLOGIE

Au cours de cette première période chez les CM1-CM2, nous avons travaillé autour de la mythologie grecque avec "Le feuilleton d'Hermès". C'est un sujet qui passionne les élèves avec ses dieux, déesses et créatures fantastiques à qui il arrive plein d'aventures ! C'est pourquoi, juste avant de partir en vacances, la classe a effectué un ESCAPE GAME autour de ce thème.

Cinq équipes ont participé à cinq épreuves :

- Dominos autour des expressions issues de la mythologie : être médusé, avoir un talon d'Achille...
- Mots fléchés sur la mythologie,
- Dominos autour des dieux et déesses de la mythologie : Zeus, Hermès, Aphrodite...
- Associer le portrait et les images des monstres de la mythologie : le minotaure, Cerbère...
- Enigmes mythologiques à résoudre : un mot mystère, une phrase ou des réponses leur faisaient gagner des points.

Félicitations à l'équipe Hestia composée d'Enzo, Sarah, Ilann et Zoé qui a remporté ce premier ESCAPE GAME de l'année !

RENCONTRE AVEC FRANÇOISE FOUCAUD, ADJOINTE À LA MAIRIE

En début d'année scolaire, les élèves du CP au CM2 se sont rendus dans la salle du conseil municipal afin de faire le point sur le règlement de la cantine et de la garderie. Ils ont alors rencontré Françoise Foucaud et le Maire, Ange Prioul pour échanger sur ce point. Les enfants ont rappelé les règles à respecter dans ces deux lieux, les attitudes et les comportements à avoir... Suite à cette rencontre, il leur a été demandé de rédiger un règlement ou une charte.

ANIMATION SPORTIVE AUTOUR DE L'ORIENTATION

Jeudi 24 septembre, Laurent Lestinois enseignant et animateur sportif à UGSEL est venu à l'école pour nous initier à l'orientation. Nous avons découvert toutes sortes de petits jeux pour nous lancer dans cette activité... Cet après-midi nous permettra également de se mettre en projet pour la rencontre annuelle UGSEL avec les autres écoles du secteur qui sera autour de la balle ovale.

 **Delphine RENAISSANCE**
Directrice



APEL ÉCOLE SAINT JOSEPH

LE 29 SEPTEMBRE A EU LIEU NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, NOUS AVONS ÉTABLI ENSEMBLE LA LISTE DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Même avec le confinement, nous avons maintenu cette année la vente de sapins de Noël. Les autres activités sont sous réserve que les conditions sanitaires liées au covid le permettent. Voici ce qui a été programmé pour le moment :

27 mars : Loto

Mars ou avril : Chasse à l'œuf

Mai : Vente d'un article initiative

Mai : vente de Gavottes

26 juin : Kermesse

Ces manifestations permettent à l'association de financer les projets de l'école et des enfants notamment la classe de neige dans le Massif Central. Les enfants de CM1 et CM2 s'y rendront au mois de février et auront l'occasion de pratiquer de nombreuses activités comme le ski de fond, les chiens de traîneaux, le biathlon...

Christian, un maxentais, a fabriqué pour les enfants de l'école, un superbe jeu en bois « PUISSANCE 4 ». Nous le remercions chaleureusement.



 **Chrystèle Monvoisin**
Secrétaire de l'APEL

INFOS

Vous pouvez retrouver les différentes animations de l'association APEL sur son profil Facebook : [Apel St Joseph Maxent](#) et nous joindre à l'adresse mail suivante : apelstjosephmaxent@gmail.com



EFFERVESCENCE À LA GARDERIE

Pendant le temps de garderie qui parfois peut être long pour les enfants, les agents municipaux du périscolaire proposent de nombreuses activités. Outre les traditionnels jeux de société, le coin lecture, les parties de baby foot, les jeux de ballon quand le temps le permet... , les enfants mettent toute leur énergie et leur créativité à décorer leur local. Pompons, coloriages, dessins colorés, mosaïques de dessins à la craie égaient les murs de la garderie et rendent ce temps d'attente plus joyeux.

 **Françoise Foucaud**
Adjointe aux affaires sociales,
scolaires et périscolaires

ÉCOLE LES GALLO-PEINTS

TPS-PS-MS

C'est avec beaucoup de bonne humeur que la classe des TPS-PS-MS a commencé son année scolaire. Les élèves déjà présents l'année dernière ont accueilli avec bienveillance les plus petits qui découvraient l'école.

Cette année, la classe travaille sur le thème des cinq sens. A chaque période un sens est exploré. A nous les expériences sensorielles qui suscitent la curiosité et qui font découvrir le monde ! Nous allons regarder, goûter, écouter, toucher et sentir !

La rentrée a été festive puisque la classe a développé le sens visuel en jouant avec les couleurs avec de multiples affichages et un petit livret de traces. Nous n'avons pas oublié par ailleurs de fêter l'automne en observant la nature lors d'une promenade aux abords de l'école.

Nous avons aussi d'autres projets comme les lectures à la médiathèque, les projections au cinéma de Plélan-le-Grand, le spectacle de Noël, des musiciens pour égayer nos oreilles et notre sortie de fin d'année aux jardins de Brocéliande qui éveillera tous nos sens. En espérant que tout se passe au mieux pour vivre pleinement toutes ces belles émotions...

 **Emilie Taquet**
Enseignante des TPS-PS-MS



LA CLASSE DES CM1/CM2

Et voilà, c'est reparti pour une nouvelle année scolaire ! Et la période 1 est déjà terminée ... Les CM1 CM2 ont changé de salle de classe pour avoir des ordinateurs dans la salle d'à côté, de la place pour les arts visuels et pour les travaux de groupe. De plus, ce changement de classe va nous permettre de travailler plus facilement avec les GS CP. En effet, nous voulons amener nos élèves à travailler et à collaborer ensemble, en mélangeant les plus petits avec les plus grands.

La dernière semaine avant les vacances, nous avons en effet réalisé un travail d'art visuel sur la frise chronologique et l'évolution du monde à travers le temps. L'entraide et la collaboration entre les plus jeunes et les CM étaient au rendez-vous, ce qui a permis la création d'une belle œuvre tout en travaillant dans une très bonne ambiance.

Pour terminer, en ce qui concerne notre thème pour cette nouvelle année, il s'agit de la cause animale, afin de développer chez les élèves le respect et la sensibilisation envers nos amis les animaux. Nous espérons désormais que la situation nous permettra de réaliser plusieurs activités et rencontres pour travailler sur ce thème.

LA CLASSE DES CE1/CE2

Cette année, notre classe part pour un projet « Tour du Monde » ! Au travers de la découverte des différents continents et des différents paysages de notre planète, nous allons découvrir toute la biodiversité que l'on peut rencontrer et surtout apprendre à la protéger à travers de grandes thématiques : la pollution et les déchets, la pollution de la mer, la déforestation, la fonte des glaces et la préservation des réserves en eau. Yvette (de la médiathèque) nous a déjà préparé de nombreux livres ou albums et nous sommes partis à la découverte de la planète.

Nous avons suivis la course la course du Vendée Globe au mois de novembre, et ainsi partir à la découverte du monde marin !



INFOS DIVERSES

ÉCLAIRAGE PUBLIC

NOUVEAUX HORAIRES

De nombreuses communes en France luttent contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et la réduction de la consommation d'énergie.

Lors de sa séance du 4 novembre, le conseil municipal a adopté le principe de couper l'éclairage public tout ou partie de la nuit et de charger le maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction et les mesures d'information de la population.



Par arrêté du 18 novembre 2020, il est prévu que l'éclairage public soit éteint de 21h30 à 6h30 tous les jours de la semaine.

Réseau des
MEDIATHEQUES
de
BROCÉLIANDE
LE DRIVE BOOKS

MAXENT

+ QUE PUIS - JE EMPRUNTER ?

- Des imprimés (livres, revues...), des DVD, des CD
- Uniquement les documents de Maxent

+ COMMENT ?

- Sur le portail www.mediatheques-broceliande.fr avec vos identifiants (si vous ne les avez pas, contactez la médiathèque)
- Par mail à bibliotheque.maxent@wanadoo.fr
- Par téléphone à **02 99 06 76 04**

+ QUAND ?

Merc.
10h>10h30
15h30>18h

Samedi
10h>12h30

• Possibilité de réserver un créneau de retrait depuis le portail des médiathèques

Port du masque obligatoire à partir de 6 ans

Votre bibliothèque appartient au réseau des médiathèques de Brocéliande : www.mediatheques-broceliande.fr

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000
(appel gratuit)

TRIBUNE

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Lors du conseil municipal du mois d'octobre, Monsieur le maire a donné lecture du courrier de l'association les Suzettes qui annonce la rupture de la convention d'objectifs les liant à la commune.

Les raisons avancées de leur départ sont multiples (déménagement, changement d'orientation professionnelle, fin d'étude, etc.), cependant les Suzettes savaient qu'elles devraient partir après le changement de municipalité. N'étant plus souhaité par les nouveaux élus, le collectif d'artistes n'avait plus de raison de poursuivre ses activités.

Nous remercions les Suzettes pour leurs animations publiques, le marché de Noël, le chantier participatif avec les jeunes, la grande soirée d'Halloween l'an dernier qui avait remporté un vif succès.

Les locaux de l'ancienne médiathèque que la précédente municipalité avait mis à leur disposition pendant deux ans sont maintenant libérés. Nous attendons de connaître l'intention de la municipalité actuelle sur l'avenir de ce bâtiment dont nous destinions le rez-de-chaussée aux ados de l'Espace Jeunes, mutualisé avec l'ensemble des associations.

Dans l'immédiat, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au Groupement Eon Architecture pour réhabiliter et réaménager la mairie. Nous y sommes d'autant favorable que nous avons en projet de réaménager l'accueil et les bureaux du rez-de-chaussée et de monter les archives au grenier qui a été réhabilité dans cette intention.

Nous avons peine à comprendre la résistance rencontrée sur notre proposition d'automatiser l'ouverture des portes à l'entrée principale, plutôt que l'installation d'une sonnette. Notre demande sera étudiée, nous souhaitons vivement être entendus.

Henri Doranlo
Pour la minorité

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Que 2021 soit de nouveau la preuve de notre engagement envers vous, nous porterons dans nos actions la confiance que vous nous avez donnée au-delà des épreuves que nous vivons tous au quotidien.

« **Vous, Nous : ensemble pour Maxent** » vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Les élu.e.s
de la majorité



AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de son programme d'actions en faveur du développement durable, la Communauté de communes vous aide à acheter votre vélo à assistance électrique.

En effet, dès 2017, la Communauté de communes de Brocéliande s'est engagée dans un programme d'actions en faveur du développement durable. Parmi les 10 orientations retenues figuraient la question de la mobilité.

UNE AIDE À L'ACHAT

C'est pourquoi, afin d'accélérer la transition écologique et d'encoura-

ger les changements de pratiques, les élu(e)s communautaires ont voté une aide à l'achat de vélos à assistance électrique pour les habitants de la Communauté de communes.

En effet, le vélo électrique peut être une véritable solution aux problèmes de déplacements quotidiens mais aussi une autre manière de (re)découvrir le territoire.

RENSEIGNEMENTS
Tél. 02 99 06 84 45
ou accueil@cc-broceliande.bzh

L'aide à l'achat de la Communauté de communes concerne les vélos à assistance électrique neufs, acquis à partir du 14 septembre (date de la délibération). En revanche, en sont exclus :

- les « speed bike » (vitesse > 45 km/h),
- les kits d'électrification pour vélos,
- les trottinettes électriques,
- les gyropodes.

Cette aide est cumulable avec l'aide de l'État, et n'est pas soumise aux conditions de ressources du demandeur. D'un montant de 100 euros, elle peut être accordée jusqu'à deux fois par foyer fiscal.



Les dossiers de demande sont à retirer en mairie ou sur le site de la Communauté de communes : www.cc-broceliande.bzh

LAEP : UN NOUVEAU LIEU RESSOURCES AUTOUR DE LA PARENTALITÉ

Après plusieurs diagnostics et une réflexion menée avec ses partenaires, la Communauté de communes de Brocéliande a ouvert en septembre un nouveau service dédié à l'accompagnement de la parentalité : le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).

QU'EST-CE QU'UN LAEP ?

Le LAEP est un espace de parole, de rencontres et d'échanges dans une perspective d'accompagnement et de soutien à la fonction parentale. Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue également un espace de jeu libre pour les enfants. Elle est ouverte

aux parents et/ou futurs parents ou responsables légaux accompagnés d'un enfant de 0 à 6 ans. Deux professionnel(le)s, formé(e)s à l'écoute, sont présents sur les temps d'ouverture. Ils sont garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

LES OBJECTIFS DU LAEP

Le LAEP est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant : il lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Il constitue un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec ses parents, ce qui facilite ensuite une meilleure conciliation entre la vie

RENSEIGNEMENTS
02 99 06 84 45
ou rpam@cc-broceliande.bzh

familiale, la vie professionnelle et la vie sociale pour les parents.

Le LAEP favorise également les échanges entre adultes. Il a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement de certaines familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel.

DATES DES SÉANCES

- le 1er et le 3^e vendredi du mois, de 9h30 à 11h30, à la salle d'animation de la Canopée à Plélan-le-Grand,



- le 2^e et le 4^e vendredi du mois, de 9h30 à 11h30, à la maison des associations à Bréal-sous-Montfort. Gratuit

MESURES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Suite à la crise sanitaire liée au COVID-19 et à ses conséquences sur l'économie locale, la Communauté de communes de Brocéliande a décidé d'exonérer partiellement de la cotisation foncière des entreprises (CFE), les petites et moyennes entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport de la culture et de l'événementiel.

Ainsi, les entreprises de ces secteurs qui ne connaissent pas de difficultés en 2019, dont le chiffre d'affaires hors taxe est inférieur à 150 millions d'euros, se verront exonérer des 2/3 de leur CFE.

Cette exonération représente un montant to-

tal de 15 133 € dont 7 566,50 € à la charge de la Communauté de communes de Brocéliande.

UNE SÉRIE DE MESURES EN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Cette crise sanitaire inédite a également poussé la Communauté de communes de Brocéliande à prendre d'autres mesures de soutien. Elle a ainsi exonéré les loyers des entreprises locataires des bâtiments communautaires, et mis en place - aux côtés de la Région - de la Banque des territoires et du Département le Fonds de Résistance COVID.

En matière de développement économique, la

Communauté de communes reste l'interlocuteur privilégié des entreprises. Elle peut notamment les accompagner sur :

- les demandes d'aides locales, régionales et nationales
 - la prescription de solutions pour faire face à la crise
- Plus généralement, elle aide et accompagne tous les porteurs de projets dans leurs démarches de création ou de reprise d'activité.

RENSEIGNEMENTS
Arnaud Tani - 02 99 06 84 45 ou
arnaud.tani@cc-broceliande.bzh